



Réunion d'information sur le PADD du PLU de Cadenet

C'est ce jeudi 8 mars que la municipalité de Cadenet a dévoilé son PADD, Plan d'Aménagement et de Développement Durable. Après une très courte introduction du maire qui a situé les enjeux : ne pas atteindre les 5000 habitants ! (actuellement de l'ordre de 4150 habitants), un représentant du bureau d'étude a longuement présenté le Plan.

Ce Plan est un texte d'objectifs qui reste souvent très général. Derrière chaque objectif les engagements et les moyens sont à venir.

Les seuls engagements chiffrés sont ceux contraints soit par la loi soit par le SCOT :

« Renforcer la place de polarité (de Cadenet) en garantissant un réel dynamisme démographique, social, économique et urbain »

Pour ce faire, une seule réponse chiffrée, croissance de la population de 1,5 % par an pour accueillir en 10 ans 660 nouveaux habitants dans 290 nouveaux logements en densifiant la zone urbaine et en ouvrant 8 ha de terrain nu à la construction (la croissance de la population a été de l'ordre de 2,5 % de 1980 à 2000 et de 0,5 % de 2000 à nos jours)

Et puis les principales orientations :

« Encourager principalement l'accueil d'une population jeune et active »

« Garantir une offre de logement adapté aux ménages les plus modestes »

« Encourager le maintien des commerces en rez de chaussée des bâtiments du centre ville »

« Développer les accès doux (piéton) au centre ville depuis les différents quartiers et depuis les principales aires de stationnement »

« Encourager le recours à des formes d'énergie renouvelable sur le cadre bâti existant et futur »

« Maintenir et permettre l'accueil d'entreprises sur le territoire afin de confirmer Cadenet comme pôle économique à l'échelle supra communale »

« Affirmer la fonction maraîchère des terres agricoles de la plaine de Cadenet »

« Encourager le développement de l'attractivité touristique »

Tout de même quelques engagements concrets sont précisés mais ce sont des projets à courts termes déjà engagés :

« Poursuivre la démarche d'aménagement et d'amélioration des espaces publics » opération place du tambour d'Arcole et du 14 juillet

« Réorganiser l'offres de stationnement » avenue Philippe de Girard

« Développer les équipements scolaires, ...la cantine viendrait s'implanter sur l'emplacement des tennis »

« Maintenir la zone d'activité et permettre son extension »

« Améliorer l'entrée de ville » avenue Philippe de Girard

Mais ce n'est qu'un début, les élus vont continuer leur réflexion qui sera exposée vers septembre.

C'est là que l'on pourra se faire une opinion et éventuellement réagir.

Faisons leur confiance pour qu'ils nous exposent le fond de leur pensée par des engagements concrets et contraignants pour la réalisation des objectifs avancés.